

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Engagez-vous pour l'égalité des chances avec FACE





“

La Fondation Agir Contre l'Exclusion agit au service de toutes et de tous ceux qui s'engagent contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté, dès l'école ! Les exclusions se construisent dès le plus jeune âge : inégalités sociales, discriminations territoriales, orientation sexuée... Il faut agir tôt pour garantir les mêmes chances à toutes et à tous, partout. L'Entreprise, à travers ses collaborateurs, peut avoir un impact très concret sur les jeunes de son territoire. En agissant ensemble, les entreprises peuvent démultiplier cet impact ! L'année dernière, ce sont

ainsi **plus de 24 000 jeunes qui ont été accompagnés par des collaborateurs et collaboratrices des 9 500 entreprises engagées auprès de FACE**, à travers des grands programmes nationaux mais aussi des actions locales, conduites au plus près des territoires. Découverte des métiers, mentorat, sensibilisation à l'égalité professionnelle, goût de l'entrepreneuriat, accès à l'enseignement supérieur... ce sont autant d'actions très concrètes par lesquelles nous oeuvrons au quotidien à la réussite de tous. »

Laurence Drake, Déléguée Générale de la Fondation FACE

”

DES ACTIONS ADAPTÉES FACE À LA CRISE

La crise de la Covid-19 a perturbé l'ensemble de nos interventions auprès de nos jeunes bénéficiaires. La présence physique, que ce soit des intervenants de FACE ou des collaborateurs d'entreprises engagés à leurs côtés, n'a pas pu être maintenue et a dû être remplacée par des interventions en digital sur les activités qui le permettaient.

FACE a été confrontée de plein fouet à la fracture numérique touchant notre jeune public et notre première activité a été d'assurer la continuité des présences en participant d'abord massivement aux dons et aux prêts d'ordinateurs, de clés 4G... Ces équipements et outils numériques étaient indispensables pour permettre la poursuite des actions éducatives, mais aussi le lien entre les entreprises et les jeunes, par exemple dans le cadre du parrainage. L'écosystème FACE a permis de répondre à l'urgence de la connexion dans cette période de confinement. **Ainsi, l'ensemble du Réseau des clubs et des fondations abritées aura distribué au moins 2 000 ordinateurs, tablettes et clés 4G durant la crise au bénéfice de 3 000 enfants.**

En cette période d'activité restreinte dans ses modalités comme dans ses volumes, nous avons avant tout maintenu les activités de découverte des métiers et d'appui auprès de notre public en phase d'orientation. Ces actions auront été menées à destination des élèves, des jeunes les plus fragiles, dans les quartiers ou les territoires ruraux. Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation des acteurs engagés sur leurs territoires et aux structures FACE qui ont agi comme des catalyseurs entre les entreprises (grands groupes mais également ETI, PME et TPE) et les acteurs publics pour développer des dispositifs adaptés aux spécificités de chaque territoire.

C'est ainsi que nos projets Wi-Filles et TEKNIK ont notamment été adaptés à cette nouvelle configuration en distanciel. Nos clubs FACE d'entreprise ont organisé des séances en ligne,

avec des interventions et témoignages de professionnels d'entreprises en direct, et des e-rencontres pour Wi-Filles. Une composante événementielle a été maintenue dans le cadre du projet TEKNIK, comme les années précédentes, avec l'organisation d'un défi au format adapté comme pour la région académique Occitanie où le défi s'est tenu 100% en ligne.





OU RÉVÉLER L'UNIVERS INDUSTRIEL...

Le projet TEKNIK a pour vocation de faire découvrir les métiers industriels et techniques à des élèves de la 4^{ème} à la 1^{ère}. Ce programme pédagogique se déroule en classe, au fil des rencontres avec des professionnels de différents secteurs (énergie, aéronautique, chimie, environnement...) et des séances de « créativité » pendant lesquelles les élèves réalisent collectivement un projet répondant à une problématique liée à l'univers industriel (Comment se déplacera-t-on dans les airs en 2050 ? Quelles énergies pour le futur ? ...). Après un challenge dans chaque établissement scolaire puis entre plusieurs établissements d'une même académie, les lauréates et lauréats présélectionnés concourent pour le défi TEKNIK national où sont récompensés les projets les plus innovants, et qui vient couronner cette année d'investissement. **L'année scolaire 2018-2019 avait célébré les 5 ans du projet et plus de 100 000 élèves sensibilisés au total.**



En 2019 - 2020 **7 677** jeunes sensibilisés dans **10** régions



FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES FILLES ET BRISER LE CERCLE DES DISCRIMINATIONS GENRÉES



Le numérique est un secteur en pleine mutation : plus de 85% des métiers de 2030 n'existent pas encore et entre 170 000 et 212 000 postes seront à pourvoir dans les deux années à venir. Pourtant seulement 33% des femmes sont employées dans ce secteur et occupent principalement des « fonctions support. » Afin d'encourager les filles à s'orienter vers les filières du numérique – aujourd'hui elles sont seulement 20% à suivre cette voie – et à s'approprier les compétences essentielles pour favoriser leur montée en expertise, la Fondation FACE a déployé le projet Wi-Filles. Wi-Filles, c'est faire découvrir les métiers du numérique et familiariser les jeunes filles à toutes les facettes du digital. **En développant leur autonomie et leur pouvoir d'agir, FACE souhaite faciliter leur entrée dans le monde professionnel en luttant contre l'orientation sexuée.** Création d'un site web, programmation, cyber sécurité, FabLabs... le programme a pour ambition de faire découvrir tous les aspects du numérique à des jeunes filles de 14 à 17 ans.

En 2019 - 2020 **400** filles ont intégré des promotions et clubs Wi-Filles

Au total, **2 300** élèves ont été sensibilisés au numérique **14** territoires par **500** collaborateurs



DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL : APPRENDRE À CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

En classe de 3^{ème}, la « séquence d'observation en milieu professionnel » constitue une première étape clé dans la construction d'un projet d'orientation. FACE accompagne les élèves et les entreprises pour les accueillir au mieux et garantir l'impact positif de cette première immersion professionnelle. **FACE accorde une attention particulière aux élèves de 3^{ème} des quartiers prioritaires grâce à la mobilisation des entreprises engagées dans le PaQte.** En phase d'orientation, les jeunes ont besoin d'appréhender concrètement et avec confiance le monde professionnel. Le stage de 3^{ème} compte souvent parmi les premiers contacts avec cet univers. Ainsi l'appui à la recherche d'un stage de 3^{ème} et l'accompagnement des élèves durant la période d'observation en entreprise, individuellement ou en groupe, permettent à FACE et son Réseau d'ouvrir une fenêtre sur l'entreprise.



En 2019 - 2020 **7 741** élèves accompagnés, préparés et qui ont pu réaliser un stage de 3^{ème}

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Elle est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

Attention : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie l'architecture financière sur laquelle repose le nouveau système de formation professionnelle.

La taxe d'apprentissage comprend désormais :

- Une fraction destinée au financement de l'apprentissage, égale à 87 % de la taxe
- Une fraction destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, égale à 13 % (solde)

Vous pouvez choisir de verser jusqu'à 30% de ce solde de 13% à FACE. La Fondation est habilitée par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère du Travail à collecter la taxe d'apprentissage au niveau national au titre de la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (en application du °13 de l'article L6241-5 du Code du Travail – [voir liste des organisations éligibles publiée par arrêté ministériel en janvier 2020](#)).

JE CHOISIS FACE

Déterminez votre enveloppe de solde pour 2021 à partir de votre masse salariale 2020.

DECouvrez NOTRE SIMULATEUR

Vous pouvez choisir de verser cette part du solde à la Fondation FACE et/ou à un ou plusieurs clubs FACE ou fondations abritées de votre choix, dans la limite de 30% de ce solde. **Retrouvez [ici](#) la liste complète des clubs FACE.**

Entre le 1er janvier et le 31 mai 2021, versez le montant de l'enveloppe directement et uniquement à la Fondation FACE, en indiquant la répartition éventuellement souhaitée avec ou entre les clubs FACE ou fondations abritées :

PAR VIREMENT BANCAIRE

Demandez l'envoi du RIB de FACE par simple mail à taxe-apprentissage@fondationface.org.

Merci d'envoyer, à la même adresse mail, un justificatif du virement ainsi qu'[un formulaire d'attribution](#) dûment complété. Un accusé de réception vous sera immédiatement envoyé.

PAR CHEQUE

Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
SmartSide
4, rue Floréal- 75017 Paris
SIRET n° 398 568 063 00059

Merci de joindre à votre chèque [un formulaire d'attribution](#) dûment complété.

Attention : seul l'envoi d'[un formulaire d'attribution](#) dûment complété permettra de garantir la bonne allocation des fonds versés (Fondation, clubs FACE ou fondations abritées) et de vous adresser un reçu libératoire dans les meilleurs délais.

Pour toute question, pour demander l'envoi d'un RIB ou nous informer de votre versement, merci d'écrire à : taxe-apprentissage@fondationface.org et pour plus d'informations, rendez-vous sur [notre site](#) !

ILS NOUS ONT SOUTENU EN 2020

EDF, Korian, ENGIE Home Services, Orange, Renault, SANOFI, RTE, BNP Paribas, Eaux Minérales Evian, TOTAL, Open, Enedis, Kiloutou, Transdev, Siemens Healthcare, SNC, Carrefour Hypermarchés, Kiabi, Exakis, Naval Group, Solvay, Peopledoc, Autoroutes du Sud de la France, Amaury Sport Organisation, Bouygues Telecom, Derichebourg Propreté, APRR, AWP France, Allianz, Cegid, Crédit Agricole, Rexel, Scté Paul Grandjouan, Ineo, Aéroports de Paris, Safran, Suez Eau France, Generali Vie, Dailymotion, Leroy Merlin, SPIE Infoservices, PSA Automobiles, AFNOR, Egis, MGEN, Comdata, Harmonie Mutuelle, STEF..

